

# EQUIPEMENT DES OPCO

# ALLEZ, ENCORE UN

# (TRÈS GROS) EFFORT !

NOUS SOMMES TOUTES ET TOUS CONFRONTÉS AU VIDE SIDÉRAL EN CE QUI CONCERNE LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE FOURNIS AUX OPCO POUR EXERCER LEURS MISSIONS DE CONTRÔLES. C'EST POURQUOI, **DÈS LA FIN DU CONFLIT SOCIAL DU PRINTEMPS 2019, LA CFDT DOUANE RÉCLAMAIT LA CRÉATION, À L'INSTAR DE LA SURVEILLANCE, D'UN CARNET À POINTS POUR LES OP/CO.**

SOUVIS SYSTÉMATIQUEMENT AU BON VOULOIR DES DI ET AUX FINANCEMENTS DES CHS, CES ÉQUIPEMENTS SONT, S'ILS EXISTENT, EN FAIBLE NOMBRE ET TROP SOUVENT INADAPTÉS À L'ÉVOLUTION DE NOS MISSIONS. **UNE TIMIDE AVANCÉE SEMBLE SE FAIRE JOUR AVEC LA RÉUNION D'AUJOURD'HUI SUR L'ÉTUDE ERGONOMIQUE DES ÉQUIPEMENTS OPCO PAR LA DG (RH4).**

COMITÉ DE SUIVI  
EPI OP/CO,  
25 MAI 2021

L'objectif de cette étude, sur la base d'une analyse de différents contextes de travail opérationnels, est **d'apporter à la DGDDI un éclairage sur les effets et équipements les plus adaptés aux conditions d'exercice des missions (sic).**

Cette étude va se poursuivre sur plusieurs mois et débiter par le volet « dédouanement » pour se poursuivre en analysant les autres missions OPCO.

## LE CALENDRIER DES OPÉRATIONS

- **Mai 2021** : première réunion de suivi
- **Juin/Juillet/Septembre 2021** : déplacements et analyses sur les sites retenus (observations et séances de travail avec les agents)
- **Octobre 2021** : réunion de suivi pour la restitution du volet n°1 de l'étude (dédouanement) et le lancement du second volet.
- **Octobre/Novembre/Décembre 2021** : déplacement et analyses sur les sites retenus dans le cadre du volet 2 (fiscalité et le contrôle de la filière viti-vinicole)
- **Janvier 2022** : réunion de suivi pour la restitution du volet n°2 de l'étude.

**POUR LE VOLET DÉDOUANEMENT, CE SONT LES SITES SUIVANTS QUI ONT ÉTÉ RETENUS :**

- **Contexte « portuaire »** : bureau du Havre Port - DI Normandie
- **Contexte « aéroportuaire »** : bureau de Lyon St Exupéry - DI Auvergne Rhône Alpes
- **Contexte « entreprise »** : bureau d'Orléans - DI Bourgogne Franche Comté Centre Val de Loire
- **Contexte « frontière tierce »** : bureau de Saint-Louis-Autoroute - DI Grand Est

Pour la suite, et concernant le volet CI et fiscalité, les sites ne nous ont pas été communiqués.

La CFDT a demandé qu'ils soient aussi représentatifs de la diversité des missions et surtout des terrains de contrôles.

## ENFIN !

Notre demande semble donc (enfin !) faire son chemin et c'est avec force que nous participons à ces réunions pour y porter notre principale revendication : la création de l'équivalent d'un carnet à points OPCO.

C'EST LE SEUL OUTIL CAPABLE DE PERMETTRE :

- L'individualisation des effets,
- Le renouvellement régulier,
- L'adaptation aux missions diverses (douane, CI, Viti),
- L'évolution et la modernisation des moyens matériels de protection

Il serait temps de sortir de l'amateurisme de l'administration sur ce sujet.

Tous les jours, des femmes et des hommes exercent des missions de terrain sans que leur employeur n'ait pris en compte tant les dangers encourus que la réalité des contextes de contrôle.

CELA SUFFIT !

Mais nous allons être très vigilant sur la suite de ces études, car il ne faut pas se contenter de constats mais passer au concret !

Interrogée à plusieurs reprises lors de cette réunion sur le budget et les moyens envisagés, la DG a botté en touche une fois de plus. Sans argent, rien ne se fera !

**LA CFDT EN A ASSEZ DES PROMESSES.  
NOUS EXIGEONS DE LA DG DES ENGAGEMENTS  
FORTS ET CONCRETS AVEC L'AFFECTATION  
D'UN BUDGET DÉDIÉ ET UN AGENDA CLAIR SUR  
LA MISE EN PLACE DE CE CARNET À POINTS  
OPCO.**

